



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2020

En raison de la crise sanitaire et conformément à l'ordonnance n°2020-321 complétée par le décret n°2020-418 du 10 avril 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales, l'assemblée générale de la SCIC Energies Collectives s'est tenue exceptionnellement par visioconférence. L'outil de visioconférence utilisé a permis d'identifier chacun des associés qui ont effectivement pu prendre part aux débats et aux votes des délibérations.

L'an deux mille vingt, le dix juin, à 20 heures, le Conseil d'Administration et les sociétaires de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif par Actions Simplifiées à Capital Variable (SCIC-AS) *Energies Collectives* se sont réunis en assemblée générale ordinaire, par visioconférence. Conformément aux statuts de la SCIC-AS les convocations ont été adressées quinze jours au préalable, soit le 22 mai 2020, par courrier électronique et/ou postal, en fonction des *desiderata* individuels préalablement consignés. Les convocations portaient l'ordre du jour de cette assemblée générale, et l'état comptable de la SCIC-AS, pour l'exercice 2019, établi par le cabinet d'expertise comptable BDO, prestataire.

Feuille de présence :

Un membre du CA a, par l'intermédiaire de l'outil de visioconférence, identifié les sociétaires présents ainsi que les sociétaires représentés. Cette liste est annexée au procès verbal. Cette liste fait état de 33 sociétaires présents et 12 sociétaires représentés. Le total des votants s'élève donc à 45.

Désignation du Bureau de l'Assemblée générale ordinaire :

Conformément aux statuts, le Bureau est composé par le président de la SCIC-AS Thomas BETH, d'une secrétaire de séance Salomé JOSS, deux scrutateurs Gilles WEGNER et Tiphenn SAUTEREAU en charge du suivi des votes en ligne.

Patrick CLEMENT assure les prises de notes en appui au secrétariat de séance.

Ce Bureau a constaté que le quorum était atteint pour la validité de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Thomas Beth, Président, déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Bilan et approbation des activités 2019
- 2/ Présentation et approbation des comptes 2019
- 3/ Affectation du résultat financier
- 4/ Approbation des conventions réglementées
- 5/ Orientations générales de la coopérative pour 2020
- 6/ Renouvellement d'un tiers du CA
- 7/ Ouverture des travaux aux sociétaires

Thomas Beth explique ensuite le fonctionnement de la visioconférence :

- La réunion est enregistrée et sera mise en ligne : aucun sociétaire ne s'y oppose.
- Les micros de chacun seront coupés le temps des présentations pour faciliter l'écoute.
- Il explique que nous avons la possibilité de « lever la main » sur zoom pour intervenir à chaque fin de présentations, et les animateurs peuvent ainsi distribuer la parole.
- La commande « converser » permet de poser les questions par « chat » pour éviter les interférences orales. Chaque participant peut également poser une question à une seule des personnes présentes.
- Tiphenn Sautereau et Michel Blanchet collectent les questions, répondent s'ils le peuvent, et choisissent les questions à poser en fin de présentation.

Le président présente les excuses de la commune de Baratier, non disponible ce soir et retenue par la mise en place du nouveau conseil en municipal. Cette commune a réitéré son intention de poursuivre son partenariat actuel avec Energies Collectives.

1/ Bilan et approbation des activités 2019

Le bilan d'activités est présenté par le Président à partir des orientations initiales annoncées et retenues par l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2019.

Les actions prévues initialement pour les deux piliers :

- Sobriété : poursuite de la réflexion pour lancer un programme Economies d' énergie dès 2019
- Production : Deuxième tranche avec 200 000 € d'investissement en 2 temps (puis pause?)

- Volet Sobriété – Economies d'énergie

Jacky Houdoin présente les activités réalisées au cours de l'exercice écoulé.

- Mise en place de l'opération Défi Familles à Energie Positive : retardé de quelques mois. Cependant ce projet a été présenté à la journée des coopérateurs du 14/12/19 dans le cadre d'une table ronde animée par un journaliste de la RAM et Environnement & Solidarité.
- Notre coopérative a été à l'initiative d'une opération novatrice dans le cadre de la mise en place d'un « Chèque vert » authentifiant une opération d'efficacité énergétique permettant ainsi à la ressourcerie de la CCSP de recevoir en une seule fois l'intégralité des loyers à percevoir sur 20 ans.
- Mise en lumière du Pont de Savines : notre Coopérative a été à l'initiative d'une conférence de presse ayant réunie six médias régionaux et plusieurs associations environnementales qui a conduit à l'abandon (temporaire ?) du projet. Ce projet représentait un investissement de l'ordre de 326 000€ ; Ce montant représente l'équivalent d'un investissement en centrale solaire permettant de couvrir la consommation électrique de 270 personnes.
- Inauguration du toit solaire de la ressourcerie de la CCSP avec installation de deux panneaux pédagogiques de 2x1m.
- La Journée des Coopérateurs du 14/12 /2019 a été l'occasion d'organiser une Table ronde sur la sobriété énergétique : « de la production à la sobriété ». Cette table ronde a été animée par la R.A.M. avec la participation de Environnement & Solidarité (labellisé Centre permanent d'initiatives pour l'environnement).
- Concernant les actions de sensibilisation aux énergies renouvelables, Robin Moreau administrateur, a organisé et encadré au mois de mai 2019 une visite des installations solaires réalisées par notre coopérative sur les bâtiments communaux de Baratier. Cette action pédagogique était destinée à faire visiter aux élèves du Lycée Professionnel (section électricité) les centrales solaires réalisées. Ces visites et les échanges ont montré tout l'intérêt d'un public jeune pour la production solaire. Elle a permis également de renforcer le partenariat Collectivité/ citoyens avec la commune de Baratier.

- Volet Production

Gilles Wegner présente les actions réalisées dans ce cadre, après que Jacky Houdoin a rappelé que la démarche initialement mise place, à savoir la réalisation de toits solaires par tranches annuelles, a été abandonnée au profit d'une approche au fil de l'eau qui repose sur une démarche plus pragmatique d'identification d'opportunités.

- Février 2019 : Mise en service de l'installation solaire du Foyer de fond de Crévoux (9kWc)
- Mai-Juin-12 juillet 2019: travaux, raccordement et mise en service de l'installation solaire de la ressourcerie de la CCSP (24 kWc)
- Toute l'année 2019 : recherche de toitures et visites notamment des bâtiments communaux d'Embrun. Ces visites ont mis en lumière des problèmes techniques sur lesquels nous travaillons pour essayer de les résoudre.

Gilles Wegner et Robin Moreau présentent ensuite le suivi de la production énergétique des toitures existantes :

La puissance totale des installations réalisées par Energies Collectives représente au 31/12/2019 123,8 kwc. Cette puissance est réalisée par 9 centrales solaires différentes. La Production électrique annuelle s'élève à 156,253 MWh soit une augmentation de 61 % par rapport à 2018. Cette production représente la consommation moyenne de 60 ménages sur la même période, hors chauffage.

La production constatée est légèrement inférieure à celle attendue (-1.1%). Le détail de production de chaque site solaire est présenté et Robin Moreau fait remarquer les aléas de production des deux sites de la commune de Puy Sanières qui peuvent être liés à des causes géographiques (forte activité orageuse l'été).

Concernant les perspectives de développement de l'activité Production :

- De nouvelles toitures sont actuellement à l'étude mais à ce jour nous n'avons pas encore de certitude sur le possible développement de ces sites.
- Nous sommes en attente pour la solarisation de la toiture de l'école de Baratier
- Travail en collaboration avec Energuil pour la standardisation d'une ombrière en charpente bois de configurations et tailles différentes permettant la solarisation des parkings.
- Attente des possibilités d'engagement des communes, notamment pour l'école de Baratier.
- La Scic travaille également sur le sujet des toitures terrasses afin d'identifier les contraintes et choix techniques ainsi que les modalités contractuelles.

Le président rappelle la nécessité de maintenir un rythme régulier de réalisation de toits solaires afin de pérenniser le chiffre d'affaires pour les prochaines années.

- Volet Communication

La présentation des activités réalisées dans le domaine de la communication est assurée par Tiphenn Sautereau.

Les actions réalisées sont les suivantes :

- Participation à la Foire bio 2019
- Participation à la deuxième édition du Salon Ecomobil : renforcement des liens avec les coopératives Energuil et ERDG, ainsi que des personnalités de différentes communes et communautés de communes.
- Journée des Coopérateurs du 14/12 :2019 : Table ronde sur la Sobriété énergétique animée par la R.A.M. et diffusée sur les ondes de cette station de radio.
- Animation de la page Facebook : 276 abonnés – mise en avant des actions d'EC et partage des infos partenaires.
- Nous avons participé et été retenu comme lauréat du concours « Le climat change... changeons nous aussi » organisé par le PNE. A ce titre nous avons reçu un prix de 5.000 € pour la centrale solaire installée sur le toit de la Ressourcerie.
- Energies Collectives a été également distinguée et récompensée par le Grand Prix Départemental du CAUE pour la réalisation du foyer de ski de fond de Crévoux.

Notre coopérative a fait l'objet d'articles dans différents journaux régionaux, d'émissions spécifiques sur les ondes de la RAM ainsi que d'une participation à une vidéo réalisée par Enercoop.

Tiphenn Sautereau rappelle également le soutien régulier de la Biocoop d'Embrun qui participe régulièrement à nos actions ce dont nous les remercions.

- Volet Vie Coopérative

Thomas Beth présente l'objectif de ce volet qui est de mieux se connaître, partager d'avantage et élargir notre cercle pour promouvoir la transition écologique et augmenter nos ressources humaines et financières.

La journée des coopérateurs a été l'occasion de restituer un sondage réalisé auprès de nos sociétaires. Les principaux résultats de ce sondage sont les suivants :

- 65 % des sociétaires ont un fournisseur d'électricité autre que EDF et/ou sont membres de structures engagées dans la Transition énergétique
- 11 % des sociétaires ont moins de 35ans
- 80% des sociétaires sont enclins à souscrire de nouvelles parts
- 26% des sociétaires n'attendent qu'un rendement des parts sociales égal au Livret A
- Si les priorités restent production et sobriété : les attentes se portent un peu plus sur la production
- 97% des sociétaires souhaitent la poursuite des équipements photovoltaïques
- 92% des sociétaires souhaitent une exploration des autres sources d'énergie renouvelable
- 96% des sociétaires souhaitent accueillir beaucoup plus de membres
- 75 % des sociétaires souhaitent des rencontres plus régulières

Ce dernier résultat est plutôt paradoxal car Thomas Beth rappelle la faible participation des sociétaires à la journée des coopérateurs et le CA se questionne sur cette faible participation.

Michel Blanchet Michel conclut sur ce sondage que nous sommes tous Energies Collectives, riches d'un groupe dont au moins la moitié de ses membres affirme un très fort attachement à la responsabilité citoyenne et à la Transition énergétique, à la poursuite de l'action et du développement engagé, pour une plus grande mobilisation en faveur de la gouvernance et d'actions concrètes. C'est un potentiel précieux qu'il convient de conforter et de mettre en œuvre à l'occasion de cette AG 2020, marquée par l'obligation d'un renouvellement du CA très important cette année, et également le lancement du « Défi des familles à énergie positive ».

Thomas poursuit sur l'organisation de nombreuses réunions de travail sur la période écoulée, soit :

15 CA, 3 commissions « Communication », 3 « Production », 3 « Stratégie et vie coopérative », 2 « économies d'énergie » Et plusieurs autres réunions thématiques de travail (toitures, Défi, sondage, etc.)

Le président rappelle également la diversification du sociétariat de la coopérative :

- 8 Collectivités et leurs groupements pour 39 800 euros de capital (31,8%)
- 11 entreprises pour 6350 euros de capital (5%)
- 198 particuliers pour 79150 euros de capital (63,2%)
- Le total des sociétaires s'élève à 217 et le capital social représente 125 300 euros

Au cours de l'exercice écoulé une refonte de la base de données « sociétaires » a été réalisée pour répondre à la nécessité d'adapter la base de données « avec le nouveau site internet de notre coopérative. Le travail n'est pas tout à fait abouti car il nécessite beaucoup de temps de réflexion et de travail. L'objectif est d'obtenir un outil facile d'utilisation par les administrateurs ainsi que par les sociétaires.

Salomé Joss présente ensuite la dynamique du développement du mouvement coopératif dans le domaine de l'énergie à l'échelle nationale.

En 2016 les projets citoyens d'Energie Renouvelable représentaient une trentaine de projets en 2019 ce sont environ 200 projets citoyens qui se développent sur l'ensemble du territoire national.

Questions/ Réponses :

Un sociétaire interroge le président pour connaître le nombre d'installations solaires dont la production est vendue à Enercoop ?

Réponse du président : 5

Question : pourquoi l'intégralité de la production n'est elle pas vendue à Enercoop ?

Réponse du président : Enercoop connaît actuellement des difficultés d'organisation qui l'empêche temporairement d'absorber toutes les productions solaires qui lui sont proposées.

Question : Quel est l'état de nos relations avec Embrun et la ComCom ?

Réponse du président : Les relations sont au beau fixe depuis un an et nous poursuivons nos travaux de faisabilité sur les toitures appartenant à la commune.

Un sociétaire fait remarquer qu'il serait important d'intervenir auprès des communes sur la question de l'éclairage public notamment en matière d'économies d'énergie.

Le président rappelle qu'actuellement le syndicat d'éclairage public qui regroupe plusieurs communes de l'embrunais-savinois a entrepris d'importants travaux en matière d'économies d'énergie.

A la suite des échanges, le président soumet à l'assemblée l'approbation du bilan d'activités.

Première délibération :

Le bilan d'activité 2019 tel que présenté à l'assemblée est adopté à l'unanimité des votants.

2/ Présentation et approbation des comptes 2018

Jacky Houdouin présente les principaux éléments qui composent les résultats financiers de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat

- Le compte de résultat 2019 fait apparaître un bénéfice de 5 552 euros (contre un bénéfice de 1622 euros en 2018).
- Le chiffre d'affaires de 2019 (composé uniquement de la vente d'électricité) s'élève à 24181 euros contre 17110 euros en 2018 soit une augmentation annuelle de 41 %.
- Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 22609 euros connaissent une augmentation annuelle de 34%. Cette augmentation est essentiellement liée à l'accroissement des dotations aux amortissements. Ce poste étant le reflet de l'augmentation des investissements réalisés en matière de production d'énergie.
- Les charges financières sont essentiellement composées des intérêts d'emprunt.
- Les produits exceptionnels sont composés principalement de l'encaissement du prix reçu par notre Scic comme lauréate du concours « Le climat change...changeons nous aussi » organisé par le PNE.

	Compte de résultat 2019	Compte de résultat 2018	
2/ Comptes 2019 : compte de résultat	Produits d'exploitation		
	Ventes d'électricité	24181	15875
	Animations		1235
	Chiffre d'affaires net	24181	17110
	Total produits d'exploitation	24181	17110
	Charges d'exploitation		
	Autres achats et charges externes	8586	6936
	Impôts, taxes et versements assimilés	416	274
	Salaires et traitements	0	0
	Charges sociales	0	0
	Dotations aux amortissements et dépréciations:		
	- Sur immobilisations : dotations aux amortis.	13601	9582
	Autres charges	5	0
	Total charges d'exploitation	22609	16791
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1573	319
	Produits financiers		
	Total produits financiers	5	1
	Charges financières		
	Intérêts et charges assimilées	1493	1027
	Total charges financières	1493	1027
RESULTAT FINANCIER	-1488	-1026	
Produits exceptionnels			
Sur opérations en capital	3308	2672	
Sur opérations de gestion	4167	0	
Total produits exceptionnels	7474	2672	
Charges exceptionnelles			
Total charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7474	2672	
Impôts sur les bénéfices	2007	343	
Total des produits	31661	19782	
Total des charges	26109	18161	
BENEFICE OU PERTE	5552	1622	

Diapositive présentée sur le compte de résultat

Le bilan

Actif :

- La quasi-totalité de l'actif immobilisé est composée des immobilisations corporelles ce qui correspond à la valeur initiale de toutes les installations de centrales solaires réalisées par la Scic.
- Le poste immobilisations financières est essentiellement constitué de parts sociales de la Nef souscrites par la Scic.
- Sont inscrites dans le poste « autres créances » les subventions à recevoir.
- Les disponibilités s'élèvent, au 31/12/2019 à 34538 euros contre 19 000 € l'année précédente.

Passif :

- Le capital social de la Scic s'élève à 125 300 euros, à fin 2018 ce capital était de 115 700 euros.
- La quasi-totalité du poste « Dettes » est constituée d'emprunts à long terme contractés auprès de la NEF pour financer les installations solaires.

Jacky précise que certes le capital a augmenté mais la SCIC doit continuellement chercher à accroître son capital afin de pouvoir financer de nouvelles installations. De plus il serait particulièrement intéressant de pouvoir augmenter la part du capital détenue par des personnes physiques (75%) pour bénéficier d'un taux allégé de l'Impôt sur les Sociétés.

En effet bénéficier d'un taux réduit de 15%, contre 28% en taux plein permettrait de dégager un gain pour le réinvestir directement sur le territoire en finançant nos prochains projets d'intérêt collectif.

2/ Comptes 2019 : bilan			
Bilan actif		Bilan passif	
31/12/19		31/12/19	
ACTIF IMMOBILISE	Net 31/12/19	Net 31/12/18	
Immobilisations incorporelles			CAPITAUX PROPRES
Site internet	965	1 678	Capital
Immobilisations corporelles			125300
Installations techniques, matériel et outillage industriels	229278	185 014	Réserve légale
Immobilisations corporelles en cours		20 916	138
Immobilisations financières			Réserves statutaires ou contractuelles
Autres participations	200		392
Autres titres immobilisés	810	810	Réserves réglementées
Autres immobilisations financières	360		118
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	231613	208 418	Autres réserves
			392
			Report à nouveau
			-699
			RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)
			5552
			1 622
			Subventions d'investissement
			58235
			52 423
			TOTAL CAPITAUX PROPRES
			190127
			169 163
ACTIF CIRCULANT			DETTES
Stocks et en-cours			Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Avances et acomptes versés sur commandes			116772
Créances			88 019
Clients et comptes rattachés	8298	7 908	Emprunts et dettes financières diverses
Autres créances	40012	27 023	3334
Capital souscrit et appelé, non versé	3600	4 250	709
Divers			4 041
Disponibilités	34538	19 039	Dettes fiscales et sociales
Charges constatées d'avance		1 055	2007
TOTAL ACTIF CIRCULANT	86448	59 274	Autres dettes
			5112
			793
			TOTAL DETTES
			127933
			98 529
TOTAL GENERAL	318061	267 692	
			27
			TOTAL GENERAL
			318061
			267 692

Diapositive présentée sur le Bilan

Affectation du résultat :

Résultat de l'exercice :

+ 7 558,97 € avant Impôts - 2 007,00 € d'I.S. = + 5 551,97 € à affecter

En respect de nos statuts coopératifs :

. Réserve légale : affectation de 15 % = 832,80 €

. Réserve statutaire impartageable : affectation de 50% du reste

= 5 551,97 € - 832,80 € = 4 719,17 € x 50% = 2 359,59 €

. Solde = 2 359,58 €

Concernant ce solde le Conseil d' Administration propose de l'affecter en "Report à Nouveau", sachant que ce report peut être distribué ultérieurement.

Point sur la trésorerie :

Bonne aujourd'hui (+ 34 538 € sur les comptes au 31/12/19), car pas de nouveaux investissements depuis mi-2019.

Le président soumet alors au vote de l'assemblée l'approbation du bilan financier de la SCIC.

Deuxième délibération :

Les comptes de la SCIC-AS, tels que présentés et soumis aux sociétaires, sont approuvés par l'unanimité des votants.

Le président soumet alors au vote de l'assemblée l'approbation de l'affectation du résultat.

Troisième délibération :

Le résultat net après affectation aux différentes réserves, soit un solde de 2359,58 euros, est affecté au poste « report à nouveau ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

3. Approbation des Conventions réglementées :

- Pas de nouvelle convention à approuver
- Rappel de la seule convention en cours : Convention de compte courant d'associé avec Thomas Beth (intermédiaire prêt INHA) + remboursement mensuel.

4. Orientations générales et perspectives 2020

- Economies d'énergie : aboutissement du lancement du « Défi familles à énergie positive ».
- Production : Comme en 2019, deux maîtres mots pour 2020 : opportunisme et réalisme : avancer sur les grandes toitures, ombrières de parking, toitures terrasses, grâce à notre stagiaire Clérye.
- Structuration de la coopérative pour faciliter le passage de relais entre administrateurs sortants et administrateurs entrants.

Détails sur Le défi des Familles à énergie positive

- Rebaptisé Défi DECLICS – coordonné par le CLER au niveau national
- Faire le pari, en équipe, de diminuer d'au moins 8% ses consommations d'énergie (chauffage, eau chaude, équipements électriques) sur la période hivernale.
- Les équipes sont composées de plusieurs familles - le but étant d'avoir 3 ou 4 équipes sur l'embrunais-savinois
- Energies Collectives sera animateur du défi sur ce territoire
- En moyenne depuis 2008 (lancement du 1er défi) => 12% d'économies d'énergie soit environ un gain de +200 euros.
- Défi ludique et ouvert à tous – Lancement en septembre lors de la Foire Bio pour recruter les familles et monter les équipes

Jacky Houdoin lance un appel à l'aide pour compléter le groupe de travail actuellement constitué de trois personnes. L'objectif est d'arriver à constituer 5 équipes intervenant auprès de 40 familles.

5. Renouvellement d'un tiers du CA

En 2019, le CA était composé de 14 membres, et les statuts prévoient que ce CA peut être composé de 15 membres.

Comme indiqué dans les statuts de la SCIC-AS, chaque année un tiers des membres du CA peut être renouvelé.

A ce jour 3 administrateurs arrivent à la fin de leur deuxième mandat : Hélène BERTHIER, Robin MOREAU, Michel BLANCHET et un administrateur arrive en fin de premier mandat et ne souhaite pas renouveler ce mandat : Patrick CLÉMENT

Ce sont donc 5 postes maximum d'administrateurs qui peuvent être pourvus.

Le président consulte l'assemblée pour identifier des candidats au Conseil d'administration.

3 sociétaires se portent candidat pour un poste au Conseil d'administration.

Emilie Scribot

Energies Collectives – Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2020

Baptiste Barbier
Jacques Vallet

Un vote est réalisé par l'ensemble des sociétaires présents et représentés.

4^{eme} délibération : Résultats du scrutin :

Les 3 sociétaires mentionnés ci-dessus sont élus à l'unanimité comme administrateurs de la Scic Energies Collectives.

6. Vote du pouvoir au porteur

Cinquième délibération :

L'assemblée générale, régulièrement réunie, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires (dépôt du PV, comptes au greffe, etc).

L'unanimité des votants approuvent cette délibération.

Clôture de l'assemblée

A 22h45, l'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Thomas BETH, Président, déclare cette assemblée générale ordinaire close.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau de l'Assemblée.

La secrétaire
Salomé JOSSE

Le Président
Thomas BETH